



BSC®

DESCRIPTION

- Bitume de synthèse solide en pain destiné à la fabrication d'enrobés colorés à chaud.

UTILISATIONS

- Réalisation de revêtements colorés.
- Places de villes, parkings, trottoirs, pistes cyclables, matérialisation des zones accidentogènes, carrefours, tunnels, cours d'écoles, espaces commerciaux, voiries privées.

PERFORMANCES

- Produit de longue conservation.
- Convient aux petits, moyens et grands chantiers.
- Matériel spécifique non requis : l'enrobé de couleur se fait dans une centrale d'enrobage traditionnelle.
- Les pains solides facilitent le stockage, le transport et la mise en fabrication de l'enrobé.
- La couleur ne se dégrade pas car le liant est fondu au moment de la production.
- Ne génère pas de déchets.
- Très bonne tenue à la fissuration.
- Bonne tenue aux U.V.
- Résiste à toutes les méthodes de nettoyage mécanique.
- Excellente résistance aux cycles gel /dégel et au sel de déneigement.
- Economique ; aucune perte.

MISE EN OEUVRE

- Les matériaux doivent être préalablement chauffés entre 180°C et 200°C.
- Les sacs thermo-fusibles de 15 kg contenant les pains sont introduits dans le malaxeur de la centrale d'enrobage.
- Le temps de malaxage ne doit pas être inférieur à 5 minutes pour laisser le temps aux pains de fondre complètement.
- Dans le cas où un pigment est ajouté séparément, il doit être incorporé après les pains de BSC et le temps de malaxage doit être augmenté de 30 secondes.
- Si l'enrobé de couleur est fabriqué dans une centrale d'enrobage traditionnelle de noir, il est conseillé de vérifier l'état de propreté du malaxeur et des trémies de stockage ; si nécessaire, faire deux gâchées à blanc (granulat chauffé sans liant).
- Le choix des granulats est très important et joue un rôle déterminant sur le résultat de la couleur de l'enrobé. Il est conseillé d'utiliser des granulats qui se rapprochent le plus possible de la couleur de l'enrobé choisi.
- Si un ajout de fines ou de filler est prévu, choisir de préférence des fines claires et de type calcaire. Elles doivent être introduites dans le malaxeur en dernier une fois l'enrobé fait, pour éviter de les brûler, ce qui aurait pour conséquence d'assombrir la teinte de l'enrobé.
- Il est conseillé de poser une couche d'accrochage d'émulsion claire sur le support devant recevoir l'enrobé pour assurer une bonne adhérence.
- La mise à la circulation est la même que pour les enrobés traditionnels et varie en fonction du grade de bitume choisi et de la température ambiante.

TEINTES

- Brun Orangé, Brun Cuivré, Bleu Sécurité, Clair, Ivoire, Gris Argent, Gris Sécurité, Ivoire Extra Blanc, Jaune, Jaune Ocre, Jaune Ocre 1024, Rouge Oxyde, Rouge Sécurité, Ton Pierre, Vert Boston.
- Autres couleurs sur demande.

CONDITIONNEMENT

- Pains de 500 g conditionnés en sacs thermo-fusibles de 15 kg.
- Palette de 1 000 kg.



DONNÉES TECHNIQUES

- Dosage conseillé suivant la courbe granulométrique : 5,2 % à 6 % de bitume résiduel par rapport au poids total de l'enrobé.
- Mûrissement du bitume en 24 heures.
- Nettoyage du matériel : produit pétrolier courant.

Caractéristiques	Unité de mesure	BSC® 20/30	BSC® 35/50	BSC® 50/70	Normes
Pénétrabilité 100 g, 5 s, 25°C	0,1 mm	20-30	35-50	50-70	EN 1426
Point de ramollissement Bille/Anneau	° C	55-63	50-58	46-54	EN 1427
Point de fragilité Fraass	° C	NR	-5	-3	EN 12593
Densité à 25°C	g/cm³	-	1,02	1,01 -1,02	EN ISO 3838
Point d'éclair (Cleveland)	°C	≥ 240	≥ 240	≥ 230	EN ISO 2592
Retour élastique 20 cm, 25°C, 30 mn	%	-	94	92	EN 13398
Viscosité dynamique à 60°C	Pa.s	≥ 440	≥ 225	≥ 145	EN 12596
Viscosité dynamique à 135°C	mm²/s	≥ 530	≥ 370	≥ 295	EN 12595
Perte de masse de chauffage 163°C, 5 h	%	≤ 0,5	≤ 0,5	≤ 0,5	EN 12607-1
Pénétrabilité restante après vieillissement	%	≥ 55	≥ 53	≥ 50	EN 12607-1
Augmentabilité du pt de ramollissement	°C	≤ 8	≤ 8	≤ 9	EN 12607-1
Bitume résiduel dans le liant	%	-	85	88	Coloré
Bitume résiduel dans le liant	%	100	100	100	Clair

- Teneur en pigment (%).

Liant de synthèse	% pigment	Liant de synthèse	% pigment	Liant de synthèse	% pigment
Clair	0	Jaune	17,97	Bleu sécurité	15,66
Ivoire	18,83	Rouge oxyde	17,09	Gris argent	20,65
Ivoire extra blanc	27,03	Rouge sécurité	17,09	Brun orangé	17,6
Ton pierre	13	Vert Boston	12,77	Brun cuivré	17,4
Jaune ocre	17,65	Vert sécurité	15,66		

STATUT RÉGLEMENTAIRE

- Marquage CE 0333-CPD-450016.
- Code douanier 2715 000 00.
- Etiquetage : Aucun.

STOCKAGE ET CONSERVATION

- Doit être stocké dans son emballage d'origine fermé, entre 5°C et 25°C.
- Conservation : 3 ans.